

Rokhaya Diallo : après le masque, vive le voile et la burqa !



Je m'y attendais, à celle-là !

Le port du masque obligatoire dans l'espace public « soulève d'importantes questions sur son interdiction du voile intégral musulman », Rokhaya Diallo.

Elle poursuit : « si une femme musulmane observatrice voulait monter dans le métro parisien, elle serait tenue de retirer sa burqa et de la remplacer par un masque » ».

Ah bon ? La question ne se pose pourtant pas, puisque le voile intégral est interdit, mais plus c'est gros, plus ça passe, c'est bien connu !

Et de conclure : « Maintenant que le Covid-19 a démontré que l'on peut en effet participer à la vie publique et rester « français » sans montrer son visage ni embrasser des connaissances, la nation pourrait bien repenser la façon dont elle traite les musulmans ».

De là à dire que le port du niqab ou de la burqa serait une pratique citoyenne favorisant le vivre-ensemble, il n'y a qu'un petit pas... que les féministes pro-voile ne manquent pas de mettre en avant. Il faut quand même avoir le cerveau tordu pour penser le bien-fondé qu'une burqa, portée pour des raisons religieuses et un masque sanitaire porté par tous, pour le bien de tous, serait la même chose !

Mais quand les juriste s'en mêlent :

« Il existe un texte (loi du 11 octobre 2010) qui interdit le fait de se masquer le visage pour des motifs hypocrites puisque c'était pour lutter contre le voile islamique et que ça n'a jamais été concrètement écrit dans la loi. Et aujourd'hui on nous impose de nous masquer le visage, alors que c'est interdit. » (l'avocat Louis le Foyer de Costil).

https://www.huffingtonpost.fr/entry/deconfinement-le-port-du-masque-est-il-compatible-avec-la-loi-anti-burqa_fr_5ebbcc33c5b6917714d6ca18

Il poursuit :

« En 2010, l'intérêt général était de dévoiler son visage. Et là, c'est l'inverse ? Ce qui serait contraire à l'intérêt général serait de ne pas se masquer ? », s'interroge l'avocat pour montrer « les injonctions contradictoires à moins de dix ans d'écart. »

Comment ne pas se trouver face à cette situation tant il faut couper les cheveux en mille pour ne pas froisser le traitement que l'État français fait à ces pauvres musulmanes, comme le dit Rokhaya Diallo.

Il serait préférable que nos dirigeants aient plus de « cou..... » courage, pour se débarrasser des niqabs et des burkas en tous genres. La liberté de conscience ou de religion a ses limites, mais la connerie pas, visiblement !

Fanny Idoux, ex-Truchelut